

Lyon, le 25 juillet 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La rue du Mail, un nouvel aménagement piéton au cœur de la Croix-Rousse

La Métropole de Lyon, la Ville de Lyon et la Mairie du 4^e arrondissement de Lyon ont inauguré ce vendredi 25 juillet la rue du mail requalifiée et piétonne. Une réalisation emblématique de la stratégie de redynamisation des cœurs commerçants portée par la Métropole de Lyon et la Ville de Lyon.

La rue du Mail est l'une des artères centrales et commerçantes du cœur Croix-Rousse. Depuis plusieurs années, ses trottoirs atteignaient saturation et la déambulation n'y était plus confortable. La Métropole et la Ville de Lyon ont initié un projet pour repenser l'ensemble de ce secteur avec des aménagements favorables aux piétons. Le périmètre concerné porte sur la rue du Mail, entre la rue du Chariot d'Or et la petite place de la Croix-Rousse, et les rues adjacentes : début de la rue d'Austerlitz, rue Dumenge et nord-est de la petite place de la Croix-Rousse. Les enjeux de cet aménagement étaient d'embellir la ville, de favoriser la vie de quartier, valoriser le patrimoine urbain et rendre l'espace public plus propice à la dynamique commerçante.

Une nouvelle étape dans la valorisation du cœur commerçant de la Croix-Rousse

La rue du mail piétonne est une nouvelle étape dans l'aménagement piétonnier du cœur commerçant de la Croix-Rousse, déjà engagée depuis plusieurs années : de la place de Tapis à la grande rue de la Croix-Rousse, en passant par la rue Victor Faure, la piétonisation de la rue du mail vient compléter la dynamique du centre commerçant du 4^{ème} arrondissement de Lyon. En favorisant la déambulation piétonne, en limitant le trafic motorisé aux riverains et livraisons, la requalification de l'espace public participe directement au dynamisme de la vie économique locale.

L'espace public, levier de la valorisation du patrimoine historique

La requalification de l'espace public est un véritable levier pour la mise en valeur du patrimoine urbain. Pour cela, les trottoirs ont été élargis, la rue a été mise à niveau, de façade à façade, une continuité piétonne a été créée et matérialisée par des pavés sciés en accord avec les prescriptions patrimoniales des ABF.

« Après la rue de la République ou la rue Emile Zola à Lyon, la rue Victor Hugo à Neuville-sur-Saône, la place Grandclément à Villeurbanne, c'est un vrai plaisir de pouvoir inaugurer cette nouvelle rue rendue à la vie de quartier dans notre métropole. L'espace public est un levier formidable pour favoriser le commerce de proximité et la vie locale, valoriser le patrimoine et améliorer la qualité de vie. La rue du mail en est une illustration supplémentaire. » souligne **Bruno Bernard**, Président de la Métropole de Lyon

« Cet aménagement est un très bel exemple de la manière dont nous végétalisons, sécurisons et embellissons nos quartiers. Le cœur de la Croix Rousse est un lieu dynamique, vivant, incontournable pour les croix-roussiens comme pour les Lyonnais. Avec cet aménagement, nous favorisons le commerce de proximité, en faisant de cette rue un véritable lieu de destination, où il fait bon se promener, flâner en toute sécurité et respirer. C'est un nouvel espace de vie que nous offrons, végétalisé, apaisé et nous améliorons la qualité de vie du quartier, de ses habitants et de ses visiteurs ! » déclare **Grégory Doucet**, Maire de Lyon

Focus sur chaque secteur d'intervention

La **rue du Mail** a été mise à niveau et aménagée en rue piétonne sur 160 mètres de long, entre la rue d'Austerlitz et la rue du Chariot d'Or. L'aménagement comprend un tapis de pavés lyonnais déroulé au centre de la rue permettant de conserver la trace historique du caractère de rue, et de l'asphalte grenaillé le long des façades. Des bornes et assises en pierre sont également installées.

La **rue Dumenge**, sur la portion située entre la rue du Mail et la rue du Pavillon, est également piétonnisée. Sur cette portion de rue, les trottoirs côté sud ont été élargis et la chaussée mise à niveau des trottoirs. Des bancs en pierre ont été installés et les deux places PMR ont été repositionnées à proximité, et mises aux normes. La rue sera végétalisée grâce à deux bandes plantées et trois nouveaux arbres.

La voie longeant la **petite place de la Croix Rousse** à l'est est traitée en « zone de rencontre », avec un trottoir plus large et des assises. Concrètement, cela signifie que les piétons sont prioritaires et que la vitesse de circulation est limitée à 20km/h. L'objectif de cet aménagement est d'apaiser l'entrée dans le quartier et de libérer les trottoirs afin de mettre en valeur le linéaire de commerces. Le trottoir est en asphalte grenaillé pour une continuité visuelle avec le reste de la place.

Le **carrefour au nord de la petite place** au niveau de la rue du Mail et de la rue d'Austerlitz a été retravaillé pour favoriser les girations au nord de la petite place. Le plateau du carrefour a été repris en enrobé grenaillé pour marquer visuellement la présence de piétons, et de façon similaire au plateau sud de la Petite Place.

Sur la **rue d'Austerlitz** a été réalisé un aménagement léger avec une l'implantation d'arceaux vélos et la création d'une bande plantée.

Ce réaménagement est accompagné par des modifications du plan de circulation visant à réduire le trafic motorisé au cœur du quartier et donner un véritable caractère piétonnier à la rue du Mail. Les livraisons et les accès riverains seront maintenus.

Les travaux ont débuté en janvier 2024 avec une livraison finale cet été 2025.

Le projet en chiffres

215 mètres linéaires de rue piétonnisée
5 arbres plantés (poiriers à fleurs, prunus)
120 m² d'espaces verts créés
1,5 M€ TTC de budget Métropole de Lyon (études et travaux)

Les acteurs du projet

Maîtrise d'ouvrage : Métropole de Lyon
Maîtrise d'œuvre : Cap Vert ingénierie et l'agence Folia
Entreprises : Beylat TP et Terideal

Contacts presse

Métropole de Lyon
Laetitia LATAPY
llatapy@grandlyon.com
Tel. 06 46 18 90 93

Ville de Lyon
Leïla KESSI
leila.kessi@grandlyon.com
Tel. 07 86 25 98 14